



Olivier NEHAUME
Commissaire aux Comptes

600 RUE DE LA JUINE
45160 OLIVET
tél : 02 38 76 06 00

www.cogep.fr
onehaume@cogep.fr

LE STUDIUM

Siège social : 1 RUE DUPANLOUP 45000 ORLEANS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2022

Cabinet COGEP AUDIT

Siège social : 2658 Route d'Orléans, 18230 Saint-Doulchard

Membre de la Compagnie Régionale de **Versailles et du Centre**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31/12/2022

A l'assemblée générale de l'association LE STUDIUM

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association LE STUDIUM relatifs à l'exercice clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans, le 21/06/2023

Le commissaire aux comptes

COGEP AUDIT

Olivier NEHAUME

Bilan Actif

		31/12/2022			31/12/2021
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	927	927		
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	31 175	31 175		155
	Autres immobilisations corporelles	164 771	152 805	11 966	25 862
	Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	16 350		16 350	16 140	
TOTAL (I)	213 223	184 907	28 316	42 156	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	2 163		2 163	4 325
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 015		5 015	3 301
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	1 508 483		1 508 483	1 764 962	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	1 007 311		1 007 311	339 432	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	5 616		5 616	
	TOTAL (II)	2 528 587		2 528 587	2 112 020
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (I à V)	2 741 810	184 907	2 556 903	2 154 176	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

		31/12/2022	31/12/2021
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres			
Report à nouveau	925 996	886 152	
Excédent ou déficit de l'exercice	(52 527)	39 844	
Total des fonds propres (situation nette)	873 469	925 996	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Total des autres fonds propres			
Total des fonds propres	873 469	925 996	
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	632 268	350 678
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
Total des fonds reportés et dédiés	632 268	350 678	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total des provisions			
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers	10 780	6 470
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	117 178	91 652
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	103 241	97 564
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	143	193	
Produits constatés d'avance	819 825	681 624	
Total des dettes	1 051 166	877 503	
Ecart de conversion passif			
TOTAL PASSIF	2 556 903	2 154 176	
Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(52 526,67)	39 844,01	
(1) Dont à moins d'un an	1 051 166	877 503	
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat

1/2

		31/12/2022	31/12/2021
		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	375	390
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	38 903	16 177
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	1 570 076	1 590 176
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels		
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	26 192	49 635
Utilisations des fonds dédiés	350 678	243 215	
Autres produits	193		
	Total des produits d'exploitation	1 986 417	1 899 593
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock	170	
	Autres achats et charges externes	394 992	238 370
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	47 356	73 868
	Salaires et traitements	582 265	742 766
	Charges sociales	235 237	328 575
	Dotation aux amortissements et dépréciations	15 460	16 573
	Dotation aux provisions		
	Reports en fonds dédiés	632 268	350 678
Autres charges	131 857	143 093	
	Total des charges d'exploitation	2 039 606	1 893 922
	RESULTAT D'EXPLOITATION	(53 189)	5 671

Compte de Résultat

2/2

		31/12/2022	31/12/2021
RES ULTAT D'EXPLO ITATION		(53 189)	5 671
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	932	130
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		932	130
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières			
RESULTAT FINANCIER		932	130
RESULTAT COURANT avant impôts		(52 257)	5 801
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		36 218
	Sur opérations en capital		600
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	270	
	Sur opérations en capital		2 775
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		270
RESULTAT EXCEPTIONNEL		(270)	34 043
Participation des salariés aux résultats			
Impôts sur les bénéfices			
TOTAL DES PRODUITS		1 987 349	1 936 541
TOTAL DES CHARGES		2 039 876	1 896 697
EXCEDENT ou DEFICIT		(52 527)	39 844
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Dons en nature			
Prestations en nature			
Bénévolat			
TOTAL			
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens			
Prestations			
Personnel bénévole			
TOTAL			

Faits caractéristiques

Crise sanitaire

La crise sanitaire liée au COVID 19 et la promulgation de l'Etat d'urgence sanitaire par la Loi n°2020-290 du 23 mars 2020 ne constituent pas des événements conduisant l'entité à remettre en cause le caractère approprié de la convention de continuité d'exploitation pour l'établissement des comptes annuels clos au 31/12/2022.

Règles et Méthodes Comptables

Description de l'objet social, des missions sociales et des moyens de l'entité

Objet social

LE STUDIUM, association régie par la loi du 1er juillet 1901, est une agence régionale d'envergure internationale dont l'objectif est de créer, en région Centre-Val de Loire, une dynamique pour la communauté scientifique qui englobe les acteurs publics et privés de la recherche.

LE STUDIUM accueille des chercheurs étrangers confirmés pour des séjours de 12 mois et les met à disposition des laboratoires publics ou privés de la région. En parallèle, LE STUDIUM propose une animation scientifique qui favorise les échanges transdisciplinaires entre les communautés scientifiques régionale et internationale et contribue ainsi à la construction du capital humain pour la recherche, le développement et l'innovation.

Missions sociales

L'association, dans la limite de ses moyens, s'assigne pour buts :

- de susciter et d'organiser, autour de projets scientifiques et de programmes de recherches publics et privés, le recrutement et la venue de chercheurs internationaux confirmés ;
- de contribuer, par ces recrutements temporaires, par l'organisation de manifestations liées à leur présence et par l'inscription dans une démarche internationale, au rayonnement scientifique de la région Centre-Val de Loire ;
- de favoriser l'émergence d'idées, de concepts nouveaux et le développement d'interfaces scientifiques entre acteurs de la recherche en région Centre-Val de Loire, en Europe et à l'international ;
- d'associer le milieu économique et culturel à cette démarche ;
- d'être à l'écoute des besoins de ses membres et de développer des actions y répondant ;
- d'organiser un accueil de qualité pour des chercheurs internationaux et leurs familles.

Moyens mis en œuvre et ressources

L'association effectue toutes opérations de nature à lui permettre de réaliser et de développer les missions entrant dans son objet. Notamment, dans la limite de ses moyens, elle :

- suscite et sélectionne des thématiques de recherche ;
- sélectionne les candidats chercheurs associés étrangers ;
- attribue ou facilite l'accès à des financements temporaires ;
- procède à un suivi des activités scientifiques de ces chercheurs ;
- organise des manifestations scientifiques et s'autorise toutes publications, communications et mise en valeur de ses actions scientifiques ;
- collecte des fonds, les gère et décide de leur attribution ;
- signe tout contrat et convention avec ses partenaires afin de formaliser leurs relations ;
- s'assure le concours permanent ou temporaire d'enseignants-chercheurs, de chercheurs et de personnalités appartenant tant au secteur public que privé, et ce dans le respect des procédures en vigueur chez leurs employeurs respectifs ;
- s'autorise à agir comme gestionnaire de contrats européens ;
- recrute en tant que de besoin du personnel.

Règles et Méthodes Comptables

Les ressources de l'association comprennent notamment :

- les subventions,
- les ressources de toute nature (dont les personnels mis à disposition ou détachés) et de toute origine des organismes publics ou privés, sous réserve que la destination de ces ressources se situe dans les limites précises de l'objet social de l'association,
- les sommes perçues en contrepartie des prestations fournies par l'association,
- les cotisations des membres,
- les intérêts et revenus de ses biens,
- les dons et legs,
- toute autre ressource autorisée par les textes législatifs et réglementaires.

Règles générales

L'exercice considéré débute le **01/01/2022** et finit le **31/12/2022**.

Il a une durée de **12** mois.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2022 par les dirigeants de l'association.

Méthode générale

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règlements de l'Autorité des Normes Comptables n°2018-06 et 2020-08 relatifs aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 relatif au plan comptable général.

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Méthode d'amortissement

Les immobilisations corporelle et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, après déduction des rabais, remise et escomptes de règlement ou à leur coût de production.

Une dépréciation est comptabilisée quand la valeur actuelle d'un actif est inférieure à la valeur nette comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau: 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier: 10 ans

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

Immobilisations

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2022
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	927					927
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	927					927
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencement aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels	36 257				5 082	31 175
Instal., agencement, aménagement divers	118 535					118 535
Matériel de transport	13 221					13 221
Matériel de bureau, informatique et mobilier	31 605		1 410			33 015
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	199 619		1 410		5 082	195 946
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	16 140		1 000		790	16 350
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	16 140		1 000		790	16 350
TOTAL	216 685		2 410		5 872	213 223

Amortissements

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2022
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	927			927
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	927			927
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels	36 102	155	5 082	31 175
	Autres instal., agencement, aménagement divers	98 335	11 569		109 904
	Matériel de transport	11 509	1 711		13 221
Matériel de bureau, mobilier	27 656	2 025		29 681	
Emballages récupérables et divers					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	173 602	15 460	5 082	183 980	
TOTAL		174 529	15 460	5 082	184 907

Créances et Dettes

		31/12/2022	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	16 350		16 350
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	5 015	5 015	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés	13 564	13 564	
	Divers	1 494 845	1 494 845	
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	73	73	
Charges constatées d'avance	5 616	5 616		
TOTAL DES CREANCES	1 535 463	1 519 113	16 350	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2022	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers	10 780	10 780		
	Fournisseurs et comptes rattachés	117 178	117 178		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	43 180	43 180		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	56 810	56 810		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	3 252	3 252		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
	Autres dettes	143	143		
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	819 825	819 825			
TOTAL DES DETTES	1 051 166	1 051 166			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

31/12/2022

Total des Charges à payer		155 275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		88 570
Fournis.fact.non parvenue	88 570	
Dettes fiscales et sociales		66 705
Conges a payer	31 180	
Autres charg.pers.a payer	12 000	
Org.soc. ch./conges payes	17 525	
Org.soc. charges a payer	6 000	

Produits à recevoir

		31/12/2022
Total des Produits à recevoir		1 494 918
Autres créances		1 494 918
Fournisseurs - RRR à obtenir	73	
Region Centre FEDER	292 299	
Université d'Orléans	97 200	
SUBV ARD CVL BIOMEDICAMENTS	302 820	
SUBV ARD CVL COSMETOSCIENCES	259 526	
SUBV ARD CVL JUNON	543 000	

Produits constatés d'avance

	Période	Montants	31/12/2022
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION		819 825	819 825
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
	TOTAL		819 825

Charges constatées d'avance

31/12/2022

Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	5 616	5 616
Charges constatées d'avance - FINANCIERES		
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES		
TOTAL		5 616

Variation des Fonds Propres

	Fonds propres clôture 31/12/2021	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2022
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecarts de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité					
Autres réserves					
Report à nouveau	886 152	39 844			925 996
Excédent ou déficit de l'exercice	39 844	(39 844)		52 527	(52 527)
Situation nette	925 996			52 527	873 469
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	925 996			52 527	873 469

Variation des Fonds Dédiés

	Fonds dédiés clôture 31/12/2021	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
JUNON		90 977				90 977	
BIOMEDICAMENTS CVL	164 601	244 602	164 601			244 602	
COSMETOSCIENCES CVL	165 827	197 783	165 827			197 783	
ATHENA	20 250	98 906	20 250			98 906	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	350 678	632 268	350 678			632 268	